

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

**ENQUETE POST-CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA
ROUGEOLE, D'EVALUATION DE LA DISTRIBUTION DE LA
VITAMINE A ET DU MEBENDAZOLE AU CAMEROUN ET
EVALUATION DES JLV POLIO DANS LES RÉGIONS
SEPTENTRIONALES EN 2012**

MANUEL D'INSTRUCTIONS DE L'AGENT ENQUETEUR

Avril 2012

TABLE DE MATIÈRE

1. Contexte, justificatifs et objectifs de l'étude	1
2. Champ de l'enquête et population cible	2
3. Méthodologie de choix de ménages à enquêter.....	2
3.1 Echantillonnage.....	2
3.2 Choix des ZD	2
3.3 Choix des localités	2
3.4 Méthode d'identification des grappes à enquêter	3
3.5 Instruction pour le dénombrement	4
4. Collecte des données (contrôleur et agents enquêteurs)	5
5. Instructions pour le remplissage du questionnaire	5
5.1. Identification	6
5.2. Renseignements généraux	6
5.3. Renseignements sur la collecte	7
5.4. Renseignements sur la saisie	7
5.5. Observations.....	7
5.6. Information et connaissance de la campagne de vaccination : ICV.....	7
5.7. Vaccinations Infantiles contre la Rougeole : VI	8
5.8. Raisons de non Vaccination contre la Rougeole pendant la Campagne de Vaccination: RNV12	
5.9. Distribution de la vitamine A, du déparasitant et de l'anti-polio : DVPA	12
CONCLUSION.....	14

1. Contexte, justificatifs et objectifs de l'étude

Après la dernière campagne de suivi organisée au début de l'année 2009, on note depuis 2010 une tendance à la recrudescence des cas de rougeole dans plusieurs districts de santé du pays. Le nombre de districts de santé en épidémie est ainsi passé de 14 sur toute l'année 2010 à 44 en 2011. Ce chiffre représente environ 3 fois le nombre total de district en épidémie à la même période l'année précédente. Près de 4636 cas de rougeole ont déjà été notifiés en 2011 et 1507 investigués dont 504 ont été confirmés au laboratoire (cas positifs). Les cas se recrutent dans les différentes régions du pays et en majorité dans les trois régions septentrionales. La tranche d'âge des enfants de 9 à 59 mois semble la plus touchée. Près de 65% de cas de rougeole sont enregistrés dans cette tranche d'âge et sont en majorité des enfants non vaccinés. Ainsi, un plan d'urgence a été élaboré et est en cours de mise en œuvre. Il prévoit notamment une campagne de suivi 2012.

Par ailleurs, le quatrième objectif du Millénaire pour le développement (OMD4) consiste à réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. La couverture par la vaccination antirougeoleuse systématique a été choisie comme indicateur de la réalisation de l'OMD4. Dans cette optique, l'un des objectifs du GIVS est de réduire la mortalité liée à la rougeole de 95% en 2015 (comparé au taux de 2000). A cet effet, le Plan Pluriannuel Complet du Programme Elargi de Vaccination 2011-2015 a prévu dans le cadre de la pré élimination de la rougeole, le renforcement de la vaccinale de routine à travers la mise en œuvre des 5 composantes de l'Approche ACD, la bonne prise en charge des cas de rougeole avec administration de la Vitamine A, le renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies évitables par la vaccination et l'organisation en 2012 et 2015 des campagnes de vaccination de suivi contre la rougeole chez les moins de 5 ans en tenant compte du cycle épidémique. C'est donc dans le cadre du suivi de cet objectif et la recrudescence des cas de rougeole que le MINSANTE et ses partenaires ont entrepris d'effectuer une campagne de vaccination contre la rougeole ainsi que la distribution de la vitamine A aux enfants de 9 à 59 mois au mois d'avril 2012. Cette campagne se déroulera dans le cadre de la SASNIM 1 et la SMV de cette année.

L'administration de la vitamine A aux enfants de moins de 5 ans, réduit considérablement la morbidité et la mortalité dues aux principales maladies meurtrières de l'enfant. Son administration chez les enfants atteints de rougeole constitue l'une des stratégies de contrôle de la rougeole. C'est fort de cela que sera associée, à la présente 2nde phase, la distribution de la vitamine A chez les enfants de 12 à 59 mois.

L'objectif général de la campagne est de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la rougeole. Les objectifs spécifiques étant les suivants :

- Vacciner au moins 95% des enfants de 9 à 59 mois contre la rougeole ;
- Vacciner 100% des enfants de 0 à 59 mois contre la polio dans le septentrion ;
- Administrer de la vitamine A à au moins 95% des enfants de 6 à 59 mois ;
- Administrer de la vitamine A à au moins 95% des femmes en post partum immédiat (8 semaines après l'accouchement) ;
- Déparasiter au moins 95% des enfants de 12 à 59 mois.

Afin d'identifier les actions immédiates à mener après la campagne, il a été jugé nécessaire de faire une enquête d'évaluation de la campagne auprès des bénéficiaires. Cette évaluation qui est prévue ***dans les deux semaines qui suivent la fin de la campagne*** est à faire sous la forme d'une enquête de couverture post-campagne.

Pendant cette enquête, différentes composantes de la campagne seront prises en compte à savoir : la couverture vaccinale contre la rougeole (sur le territoire national) et contre la polio (dans le septentrion), la supplémentation en Vitamine A (enfant de 6 à 59 mois et femmes en post partum immédiat), le déparasitage des enfants de 12 à 59 mois les raisons de la non atteinte de toutes les cibles ainsi que la surveillance des Manifestions Adverses Post-Immunes (MAPI).

Cette collecte nous permettra de mesurer un certain nombre d'indicateurs notamment :

- la couverture vaccinale de la rougeole ;
- la fréquence et les types de MAPI (effets secondaires);
- les types de raisons de non vaccination et leurs fréquences ;
- la couverture vaccinale en Vitamine A chez les enfants et chez les femmes en post partum immédiat ;
- la couverture vaccinale en mébendazole ;
- la couverture vaccinale de la poliomyélite.

La campagne est prévue pour se dérouler en deux phases :

- du 11 au 15 avril 2012 dans la partie septentrionale : Adamaoua, Extrême-nord et Nord
- du 2 au 6 mai 2012 dans la partie méridionale à savoir les 7 régions restantes : Centre, Est, Littoral, Nord-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest.

2. Champ de l'enquête et population cible

Le champ de l'enquête post-campagne est constitué des 3 régions septentrionales pour la première phase et des 7 régions méridionales du Cameroun pour la seconde phase.

La population cible principale de l'enquête post-campagne est constituée des enfants âgés de 0 à 59 mois et des femmes en post partum immédiat identifiées à partir des enfants âgés de moins de 2 mois recensés. Ces derniers sont observés à partir des ménages auxquels ils appartiennent.

3. Méthodologie de choix de ménages à enquêter

3.1 Echantillonnage

La méthode d'échantillonnage adoptée est le "sondage aléatoire". L'approche de "la contrainte de précision" utilisée pour la détermination de la taille optimale de l'échantillon permettant d'obtenir de bonnes estimations des résultats de l'étude, nous a conduit à une taille de **900 ménages cibles¹** par région d'enquête. Ces ménages devront être répartis uniformément dans **30 grappes (ZD)** tirées au hasard à raison de **30 ménages cibles par grappe**.

Les grappes seront constituées à l'intérieur des localités/villages/quartiers couvert(e)s par les Zones de Dénombrement (ZD) du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). La méthode mise en œuvre pour constituer les grappes sera celle des **itinéraires aléatoires**. A partir d'un point de référence, on choisira un itinéraire au hasard.

3.2 Choix des ZD

Le choix des grappes a été déjà fait de façon aléatoire sur la base de la liste des ZD établie lors du troisième RGPH. En d'autres termes, les ZD échantillon dans chaque région d'enquête ont été tirées systématiquement sur une liste exhaustive.

3.3 Choix des localités

Dans chaque ZD échantillonnée, les localités/villages/quartiers de chacune d'elles seront listé(e)s et une localité sera tirée au hasard, dans laquelle une grappe devra être constituée.

¹ Un ménage cible est un ménage possédant au moins un enfant de 0 à 59 mois –enfant cible-.

3.4 Méthode d'identification des grappes à enquêter

Une grappe est un ensemble d'environ 100 ménages en moyenne dont 30 ménages cibles. Le choix du premier ménage marque le début de la grappe qui est couverte une fois que l'effectif prévu est atteint.

3.4.1 Choix du premier ménage

Le choix du premier ménage se fera suivant les étapes suivantes :

- 1) retrouver le centre géographique approximatif de la localité à enquêter ;
- 2) choisir au hasard une direction en partant du centre (identifier toutes les directions possibles et choisir au hasard l'une d'entre elles) ;
- 3) compter toutes les structures à partir du centre jusqu'à la limite de la localité dans la direction choisie aléatoirement ;
- 4) choisir au hasard un nombre entre 1 et le nombre total de structures recensées, le premier ménage à enquêter sera tiré au hasard dans cette structure. Il devra à cet effet porter le numéro EPC/XXX/001 (XXX= numéro EPC de la grappe, et 001= 1^{er} ménage de la grappe). Ce numéro devra être porté à l'aide de la craie à un endroit visible de l'entrée principale.

Si la première structure est un immeuble ou un logement à plusieurs ménages, l'enquêteur devra procéder comme décrit au point 3.4.2.2 pour choisir le premier ménage à enquêter.

Si la structure tirée est inhabitée, on prendra la structure suivante.

N.B.: Les choix de *nombres au hasard* s'effectueront au moyen d'une *table de nombres aléatoires* prévue à cet effet.

3.4.2 Choix des prochains ménages

La procédure à suivre pour le choix des prochains ménages, une fois le premier ménage tiré peut varier en fonction de la nature des logements : logements à un seul ménage ou à plusieurs ménages, maisons isolés ou groupés.

3.4.2.1 Logements à un seul ménage

Après avoir enquêté le premier ménage, le second ménage à visiter est le ménage le plus proche du premier. ***Le ménage le plus proche est défini comme celui qu'on peut atteindre dans le délai le plus court en partant du ménage qu'on vient de visiter.***

Le ménage le plus proche n'est pas nécessairement sur le même alignement ou du même côté de la rue ou même de la route.

NB: *S'il y a deux ou plusieurs ménages situés à égale distance du ménage qu'on vient de visiter, il faut choisir celui situé immédiatement sur votre droite dès lors que vous vous placez sur le seuil de la porte d'entrée de la maison que vous venez de visiter, le regard fixé vers l'extérieur.*

3.4.2.2 Logements à plusieurs ménages

Dans les milieux urbains densément peuplés, plusieurs ménages habitent parfois le même logement. Dans ce cas, la méthode de sélection du premier ménage précédemment décrite n'est plus applicable. Pour procéder à un choix non biaisé des ménages dans les bâtiments tels les immeubles, l'utilisation de la méthode ci-dessous est recommandée :

1. Dans un premier temps, choisir au hasard un étage.
2. Ensuite, numéroter les ménages de l'étage et choisir de façon aléatoire le premier ménage à enquêter.
3. Le second ménage à enquêter est le ménage le plus proche du premier.
4. Après avoir visité tous les ménages sélectionnés de l'étage, choisir au hasard une direction (c'est-à-dire monter ou descendre).
5. Continuer d'étage en étage en allant à l'étage le plus proche de celui qu'on vient de visiter.
6. Après avoir parcouru tout l'immeuble, il faut aller dans le ménage le plus proche du bâtiment le plus proche et répéter le processus.

NOTE : Si plusieurs familles vivent ensemble (en partageant les mêmes repas et le même toit), ils sont considérés comme un seul ménage.

3.4.2.3 Terrains accidentés avec logements dispersés

Identifier le ménage le plus proche peut s'avérer difficile si le terrain est accidenté avec des logements dispersés. S'il n'est pas possible de faire à l'avance une carte du milieu avec les logements, alors les équipes sur le terrain doivent s'appuyer sur des guides locaux pour les conduire vers les ménages les plus proches pendant la phase d'identification des ménages.

3.5 Instruction pour le dénombrement

Le dénombrement est la première étape de la collecte dans une zone de dénombrement (ZD). Cette étape est primordiale et doit être exécutée avec le plus de rigueur possible car c'est à la base de cette information que l'extrapolation des données est possible. Ne commencer dans une ZD qu'après avoir pris contact avec les autorités administratives et/ou traditionnelles du ressort de cette ZD (chefs de quartiers, chefs de villages, chefs de canton, etc.).

Cette opération consiste, dans une ZD donnée, à parcourir la ZD (pas systématiquement toute la ZD comme dans les opérations habituelles) pour numéroter systématiquement les ménages visités jusqu'à atteindre 30 ménages cibles à enquêter dans la ZD.

L'énumération des ménages, dans une ZD se fait à l'aide de la fiche de dénombrement. Elle consiste à dresser, par ZD tirée, la liste de tous les ménages parcourus. Chaque ménage visité de la ZD aura donc un numéro d'identification unique de la forme EPC/XXX/YYY où XXX est le numéro de la grappe et YYY représente le numéro séquentiel du ménage visité dans la ZD.

Le numéro sera inscrit à la craie ou au marqueur à un endroit visible, non accessible aux enfants et non exposé aux intempéries.

Lorsqu'un même ménage occupe plusieurs maisons ou cases (cas des concessions ou des Saré), inscrivez le même numéro de ménage sur chaque maison d'habitation.

Une liste séquentielle des ménages visités de la ZD est ainsi générée à partir de cette numérotation.

La fiche de dénombrement permet l'enregistrement de tous les ménages visités dans une ZD donnée. Elle comprend deux parties :

☉ L'entête qui permet de saisir les informations sur la localisation de la ZD et sur la collecte ;

Pour la localisation de la ZD, écrivez dans leur intégralité et lisiblement le nom de la région d'enquête, du département, de l'arrondissement, de la localité/quartier et du milieu dans lequel se trouve la ZD. Inscrivez le code correspondant à chacune de ces informations dans les cases réservées à cet effet. Ces codes vous seront fournis par les superviseurs ainsi que le numéro séquentiel de la ZD. Par exemple, pour la région de l'Ouest inscrivez : OUEST |_1_|_0_|, pour le département de la Mifi : MIFI

|_4_|_6_| et pour l'arrondissement de Bafoussam I : Bafoussam I |_2_|_3_|_6_|. Notez que le remplissage des bacs à codes s'effectue en cadrant à droite.

Les informations sur la collecte sont relatives aux noms et visas de l'enquêteur et à la date du contrôle de la fiche.

☉ Le tableau qui comprend 6 colonnes permet d'identifier par ligne : le numéro séquentiel du visité ménage dans la ZD, le nom du chef de ménage, son sexe, la taille du ménage et la présence ou non d'un enfant âgé de 0 à 59 mois dans le ménage. Une colonne observation enregistre divers renseignements complémentaires sur le ménage. Chaque ligne du tableau doit être remplie pour un et un seul ménage.

Première colonne (Numéro séquentiel du ménage dans la ZD) : La numérotation séquentielle se fait au fur et à mesure du dénombrement et de l'enquête;

Deuxième colonne (Nom et prénom du chef de ménage) : Ecrivez, en toutes lettres, les noms et prénoms du chef de ménage ;

Troisième colonne (Sexe du chef de ménage) : Inscrivez le code correspondant au sexe du chef de ménage. 1 = masculin ; 2 = féminin ;

Quatrième colonne (Taille du ménage) : Inscrivez le nombre de personnes vivant habituellement dans le ménage. Tachez d'obtenir autant que possible la taille de chaque ménage ;

Cinquième (Enfant de 0 à 59 mois dans le ménage) : Inscrivez 1 s'il y a au moins un enfant âgé de 0 à 59 mois dans le ménage et 0 si non. Notez qu'à la fin du travail dans une ZD, la somme de cette colonne doit être égale à 30.

Sixième colonne (Observations) : Inscrivez dans cette colonne toute information utile concernant le ménage, sa localisation et les conditions dans lesquelles le dénombrement s'est déroulé. En particulier, celles relatives à la présence ou non d'un membre du ménage, au repérage du ménage, etc. (Exemple : Chef de quartier, chef de bloc, en face de Elise bar, etc.).

4. Collecte des données (contrôleur et agents enquêteurs)

Les enquêteurs utilisent des questionnaires pour enregistrer les réponses des enquêtés. Les sections 1 et 3 des questionnaires sont importantes pour une évaluation éventuelle des données d'enquête et sont conformes au protocole d'enquête. Les nom et code de l'agent enquêteur à la section 3 du questionnaire sont importants pour le suivi du travail de chaque agent enquêteur par le contrôleur.

La collecte se fait au moyen d'un questionnaire de 4 pages et est destiné aux ménages ayant au moins un enfant de 0 à 59 mois identifiés lors du dénombrement.

5. Instructions pour le remplissage du questionnaire

Note : Un ménage est un groupe d'une ou de plusieurs personnes, ayant des liens de parenté ou non, vivant sous le même toit, prenant généralement leur repas en commun à un moment quelconque de la journée (généralement à midi ou au soir), mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir aux besoins essentiels du ménage et reconnaissant l'autorité d'une personne comme chef de ménage. Cependant les familles se trouvant sous un même toit et prenant leur repas ensemble seront considérées comme un ménage.

NB : *La vie sous le même toit ne renvoie pas au regroupement dans une seule maison. Elle se réfère simplement à l'ensemble des habitations utilisées par les personnes concernées.*

5.1. Identification

Cette première section porte sur les éléments d'identification du ménage. Elle comprend huit variables allant de la région d'enquête (001, 002, 003, 004) au numéro du ménage dans la grappe (007) et le résultat de la collecte (008) en passant par le milieu de résidence : urbain ou rural (005). Toutes ces informations, à l'exception des variables 007 et 008, vous seront données avant votre descente dans les ménages. Les variables 007 et 008 seront renseignées lors du passage dans le ménage. Reportez toutes ces informations soigneusement dans le questionnaire, de préférence avant l'entretien et hors du ménage.

Rappel : Porter à l'aide de la craie à un endroit visible de l'entrée principale le numéro EPC/XXX/YYY (XXX= numéro EPC de la grappe, et YYY= numéro du ménage dans la grappe).

5.2. Renseignements généraux

Cette section permet de donner les renseignements sur la composition du ménage et certaines caractéristiques du chef de ménage.

101 : Nom du chef de ménage

Inscrivez en toutes lettres les noms et prénoms du chef de ménage. Il s'agit de la personne habitant le ménage et que tous les membres reconnaissent comme chef.

102. Sexe du chef de ménage

Il s'agit de préciser le sexe du chef de ménage. Encerclez le code correspondant et reportez le chiffre dans la case prévue à droite.

103. Age du chef de ménage

Inscrivez l'âge du chef de ménage en années révolues. Il s'agit de son âge au dernier anniversaire.

NSP= 98 ; Si âge supérieur ou égal à 95 ans inscrire 95.

Exemple de calcul d'âge en années révolues : Supposons qu'une personne soit née le 10 mai 1978. A la date du 09 mai 2012, cette personne a 33 ans révolus. Tandis que le 10 ou le 11 mai 2012, elle a 34 ans révolus.

104. Nombre de personnes du ménage

Vous considérerez l'ensemble des résidents (présents et absents) et des visiteurs.

Quelques définitions pratiques :

Un résident est toute personne qui vit habituellement dans le ménage depuis au moins 6 mois ou qui y vit depuis moins de 6 mois mais avec l'intention d'y passer au moins 6 mois.

Un résident présent est un résident qui a passé la nuit précédant votre premier passage dans le ménage. Toutefois, un résident que vous trouvez dans le ménage à votre passage est un résident présent même s'il n'a pas passé la nuit précédente dans le ménage.

Un visiteur est toute personne qui a passé la nuit précédant votre passage dans le ménage et, qui y est depuis moins de 6 mois et avec l'intention d'y passer moins de 6 mois.

La série des questions 105 à 108 sera renseignée à la fin de la collecte dans le ménage ou bien après l'administration des questions VI01 à VI03.

105. Nombre d'enfants de moins de six ans dans le ménage

Il s'agit ici d'indiquer le nombre d'enfants dont l'âge est compris entre 0 et 71 mois.

Considérer l'âge en mois révolus.

Comptez le nombre d'enfants dans le ménage qui ont entre 0 et 71 mois révolus. Mettez le nombre trouvé dans la case prévue.

Exemple d'âge en mois révolus : Supposons qu'un enfant soit né le 13 janvier 2012. A la date du 12 février 2012, cet enfant a 00 mois révolus. Il a 1 mois révolu à la date du 13 février 2012. De même, à la date du 13 ou du 14 mai 2012, cet enfant a 4 mois révolus.

106. Nombre d'enfants de 09 à 59 mois dans le ménage

Tout comme pour les enfants âgés de 0 à 59 mois, indiquez le nombre d'enfants âgés de 09 à 59 mois révolus, c'est-à-dire les enfants dont l'âge est supérieur ou égal à 9 mois et strictement inférieur à cinq ans.

NB : Vérifiez que Q105 est strictement inférieure à Q104 (taille du ménage)

5.3. Renseignements sur la collecte

201. Enquêteur

Indiquez vos noms et prénoms ainsi que votre code qui vous sera donné par votre contrôleur.

202. Superviseur

Après que vous ayez rempli le questionnaire et jugé satisfaisant, passez à votre superviseur qui après l'avoir vérifié et validé, inscrit ses noms et prénoms ainsi que son code.

203. Date d'enquête

Indiquez le jour et le mois de votre (premier) passage dans le ménage. L'année 2012 correspondant est pré-imprimé.

5.4. Renseignements sur la saisie

Cette partie ne vous concerne pas. Par conséquent n'y écrivez rien.

5.5. Observations

Indiquez dans ce cadre les observations sur le ménage, le déroulement de l'enquête, l'accueil, les difficultés, la durée de l'interview, etc... Cette partie est renseignée de préférence à la fin de l'interview.

5.6. Information et connaissance de la campagne de vaccination : ICV

Vous poserez ces questions au chef de ménage, son conjoint ou à la personne adulte qui tient lieu de son représentant.

ICV01 : Une campagne de vaccination a été menée dans votre région du 11 au 15 avril 2012, en avez-vous été informé ?

Inscrivez la réponse dans la case réservée à droite (1=oui, avant la campagne ; 2=oui, pendant la campagne ; 3=oui, après la campagne ; 4=non).

Si la réponse est non, inscrivez 4 dans la case et passez au module VI.

ICV02 : Si oui, par quels canaux en avez-vous entendu parler ? Citez les deux principaux

Ici l'enquêté vous donnera ses réponses. Prenez au préalable le soin de relever ces réponses dans l'espace prévu avant de codifier. La précision sur le nom du média doit être inscrite dans cet espace si l'enquêté s'en souvient. Vous codifierez ses déclarations selon les modalités qui figurent dans la codification qui se trouve juste en dessous. Si vous avez des doutes pour la codification referez-vous à votre contrôleur.

5.7. Vaccinations Infantiles contre la Rougeole : VI

Interrogez prioritairement les mères de ces enfants, à défaut leurs pères ou toute autre personne adulte qui prend soin de l'enfant. *Posez les questions suivantes pour tous les enfants âgés de moins de 6 ans (00 à 71 mois).*

En effet, un questionnaire ne peut prendre en compte que quatre enfants au maximum. *Dans les ménages ayant plus de quatre enfants éligibles à ce module (âgés de moins de 6 ans), vous prendrez un questionnaire intercalaire en prenant soin de remplir les sections "0. Identification" et "2. Renseignements sur la collecte" à la première page.* Dans ce cas, inscrivez dans le cadre « Observations » la mention : « Questionnaire intercalaire ». Les contrôleurs devront prendre le soin d'insister là-dessus. Les questions doivent être posées enfant par enfant (i.e. colonne par colonne).

VI00 : N° d'ordre de l'enfant

Enregistrez tous les enfants âgés de 0 à 71 mois dans le ménage et affectez les numéros en commençant par 1.

VI01 : Noms et prénoms de l'enfant

Enregistrez pour les enfants éligibles à cette partie leurs noms et prénoms dans les cases prévues à cet effet. Vous pourrez les recopier du carnet au cas où vous l'auriez au début de l'interview.

VI02 : Date de naissance

Pour chacun des enfants ci-dessus, demandez et enregistrez leur date de naissance. Pour ces enfants de moins de 6 ans, il n'est pas difficile de se souvenir de leurs dates exactes de naissance, c'est-à-dire, jour, mois et année. Mettez les réponses dans les cases prévues à cet effet.

Dans certains ménages, l'enquêteur fera face aux personnes qui ne peuvent pas lui donner la date de naissance de l'enfant, ni aucune pièce pour obtenir cette information. Pour ces cas, utilisez les événements tels que les fêtes de fin d'année, du ramadan, du mouton, de pâques, etc pour déterminer le mois et l'année de naissance de cet enfant. Inscrivez 00 dans les cases relatives au jour.

VI03 : Age de l'enfant (en mois révolus)

Vous calculerez l'age de l'enfant à partir des informations recueillies sur sa date de naissance.

NB: Si l'âge n'est pas compris entre 00 et 71 mois, cet enfant ne doit pas figurer dans cette partie.

VI04 : Sexe de l'enfant

Posez par exemple la question suivante : L'enfant X est une fille ou un garçon ? Inscrivez le code dans la case correspondant à l'enfant en question (1 = masculin et 2 = féminin).

VI05 : Personne qui prend soin de l'enfant

Dans beaucoup de ménages, les femmes sont de plus en plus occupées aux activités économiques et le suivi de l'enfant est confié à une tierce personne, une nourrice par exemple. Dans ces situations, la maman est en contact avec l'enfant après son travail et les week-ends. Même le suivi médical de l'enfant est assuré par la nourrice/père/tuteur qui rend fidèlement compte à la mère. Dans ces cas, c'est toujours la mère qui s'occupe de l'enfant. Inscrivez alors le code 1 dans la case correspondant à l'enfant en question.

Par contre, si la mère ne réside pas dans le ménage, l'enfant a été laissé à une tante, une maman, c'est elle la nourrice/père/tuteur qui s'occupe de l'enfant. Inscrivez le code 2 dans la case correspondante.

Attention : Dans les questions suivantes, vous n'enregistrez les informations sur la nourrice/père/tuteur que si la mère n'est pas présente dans le ménage. C'est-à-dire que si la mère de l'enfant concerné est membre du ménage, ce sont les informations la concernant que vous prendrez (âge, niveau d'instruction, religion, etc) même si elle n'est pas présente au moment de l'interview.

VI06 : Age de la mère/nourrice/père/tuteur

Enregistrez l'âge de la personne qui prend soin de l'enfant (mère ou nourrice/père/tuteur) en années révolues. C'est l'âge au dernier anniversaire.

Confère âge du chef de ménage pour le calcul de l'âge en années révolues.

VI07: Niveau d'instruction de la mère/nourrice/père/tuteur

Demandez à la mère/nourrice de chaque enfant le niveau qu'elle a atteint dans ses études. Le niveau d'étude se réfère à la fréquentation de l'école formelle. Pour mieux faire comprendre cette question à la personne concernée, commencez par exemple par lui demander dans quelle classe elle a arrêté les études. A partir de sa réponse, son niveau d'étude peut être sans niveau (elle n'a jamais été à l'école ou encore, elle n'a été qu'à la maternelle), primaire, secondaire ou supérieur. Enregistrez le code correspondant à sa réponse conformément aux questionnaires.

VI08 : Religion de la mère/nourrice/père/tuteur

Demandez la confession religieuse de la mère/nourrice de chaque enfant. Notez qu'une mère/nourrice/père/tuteur peut être sans religion. Reférez-vous au questionnaire pour les modalités et les codes à enregistrer.

VI09 : Situation matrimoniale de la mère/nourrice/père/tuteur

Demandez de façon courtoise à la mère/nourrice/père/tuteur de chaque enfant si elle est mariée ou non. Le mariage peut être traditionnel, religieux ou civil. Si aucune de ces formes de mariage n'a été célébrée, cette mère peut être célibataire ou en union libre (si elle vit avec un partenaire de sexe différent). Demandez et enregistrez sa réponse selon ses déclarations.

VI10 : Où l'enfant est-il né ?

Inscrivez le code correspondant.

VI10a : (Nom) vivait-il dans le ménage dans la période du 11 au 15 avril 2012?

Cette question vise à savoir si l'enfant vivait dans le ménage pendant la période de la campagne. En effet, l'enfant pouvait être dans un autre ménage pendant la période de la campagne, justifiant la non participation à la campagne ou bien le fait que les membres du ménage actuel n'aient pas d'information sur sa participation à la campagne.

VI11 : (Nom) a-t-il été amené à la campagne du 11 au 15 avril 2012?

Cette question vise à cerner les enfants qui ont participé à la récente campagne qui a eu lieu du 11 au 15 avril 2012 dans la partie septentrionale du pays. Posez la question pour chacun des enfants. Enregistrez la déclaration de l'enquêté (1=où, 2=non) dans les cases réservées à cet effet. Si l'enquêté déclare ne pas avoir amené l'enfant X à la campagne ou qu'il ne connaît pas, assimilez sa réponse à NON (code 2) et passez à VI13. Si sa réponse est OUI (code 1), poursuivez à VI12.

VI12 : Qu'est-ce qui vous a poussé à amener (Nom) à cette campagne ?

De façon polie, demandez à l'enquêté les motivations qui l'ont poussées à amener l'enfant X à cette campagne. Suivez les déclarations de l'enquêté et ne retenez qu'une seule. Inscrivez le code correspondant dans la case prévue à cet effet. Si sa réponse ne figure pas parmi les modalités arrêtées, inscrivez le code 7 pour la modalité autre tout en mentionnant la déclaration.

VI13 : Y a-t-il une carte de la campagne de rougeole du 11 au 15 avril 2012 pour (Nom) ?

Les cartes de type campagne sont les cartes qu'on remet aux parents pendant les Campagnes de Vaccination. Si le répondant déclare avoir une carte de type campagne, demandez lui si vous pouvez la voir. Si vous voyez la carte, inscrivez le code 1, sinon inscrivez le code 2 dans la case. Dans le cas où le répondant déclarerait ne pas posséder ce type de carnet, inscrivez le code 3.

NB : La carte de cette campagne est de couleur jaune ou rose et comporte la vaccination contre la rougeole, la vitamine A, le déparasitant et la poliomyélite et porte bien la date de la campagne. Pour chaque intervention sur l'enfant, la case correspondante sera cochée et vous en prendrez compte pour renseigner les questions sur la vaccination. Donc en cas d'existence et de présentation de cette carte, l'enquêteur devra prendre en compte la lecture de ce document pour l'administration des questions VI17, DVPA02, DVPA04 et DVPA07.

VI14 : (Nom) a-t-il été vacciné contre la rougeole lors de la campagne du 11 au 15 avril 2012?

Il s'agit bien ici de vérifier si l'enfant a été vacciné contre la rougeole lors de la dernière campagne de vaccination en vérifiant si cette information est marquée sur la carte de vaccination de la campagne ou pas.

VI15 : En quel lieu (Nom) a-t-il été vacciné ?

Dans le cadre de cette campagne, plusieurs lieux de vaccinations sont utilisés. Les centres de santé, les hôpitaux, les établissements scolaires, les chefferies, les marchés, etc. Demandez à l'enquêté si l'enfant a été conduit à un endroit précis pour la vaccination et demandez-lui le lieu et indiquez le code correspondant (voir questionnaire pour les codes).

Information: Mode d'administration du VAR

Le vaccin anti-rougeoleux (VAR) est injecté à partir de l'âge de 9 mois. Il est donc administré par voie sous-cutanée en une seule dose. L'enfant est en général injecté à l'épaule gauche, ou à la cuisse. Mais selon les cas, l'enfant peut être injecté à d'autres points du corps tels qu'au dos. Pour les enfants porteurs du VIH, il est recommandé une première dose de VAR à 6 mois suivi d'une deuxième dose à 9 mois.

FILTRE : Si l'enfant X n'a pas été vacciné pendant la dernière campagne, allez au module RNV (Raisons de non vaccination)

En effet, les cinq questions qui suivent –VI16 à VI20- sont relatives à l'apparition et la gestion des effets secondaires dus à l'administration du vaccin pendant *la dernière campagne*. Elles ne sont donc destinées qu'aux enfants n'ayant pas reçus le vaccin *pendant ladite campagne*.

VI16 : Après l'administration du vaccin contre la rougeole 'pendant la campagne', (Nom) a-t-il présenté des effets secondaires (manifestations ou problème) dus à ce vaccin ?

Si l'enfant a reçu le VAR pendant la campagne, posez la question de savoir s'il a présenté des effets secondaires dus à la prise du VAR. Enregistrez le code correspondant à la réponse de l'enquêté.

Si la réponse est NON ou NSP, écrivez selon le cas 2 ou 3 dans la case et allez au module **DISTRIBUTION DE LA VITAMINE A, DU DEPARASITANT ET DE L'ANTI-POLIO (DPVA)**.

VI17 : Si oui, quels signes présentait-(Nom) ? Citez les deux principaux.

Dans le cas où le répondant vous a déclaré que l'enfant a présenté des effets secondaires dus à la prise du VAR, posez-lui la question : quels signes l'enfant présentait-il? Enregistrez ses déclarations en vous référant à la codification qui se trouve sur le questionnaire.

VI18 : Qu'avez-vous fait suite à l'apparition de ces effets secondaires ?

Demandez au répondant ce qu'il a fait face à l'apparition de ces effets secondaires. Enregistrez sa réponse dans la case en vous référant à la grille de codification qui se trouve sur le questionnaire.

Si la réponse est OUI (code 1) continuez au VI19, si non allez au module **DVPA**.

VI19 : Si amené en consultation, (Nom) a-t-il bénéficié d'un soutien quelconque suite à l'apparition de ces effets secondaires ?

Dans le cas où le répondant aurait amené l'enfant en consultation, demandez lui si l'enfant a bénéficié d'un soutien quelconque suite à l'apparition de ces effets secondaires. Enregistrez sa réponse dans la case.

Si l'enquêté répond par OUI, inscrivez 1 dans la case et passez à la question suivante (VI20). S'il répond par NON ou NSP, inscrivez 2 ou 3 respectivement dans le bac et allez au module **DVPA**.

VI20 : Si oui, de qui ?

Il s'agit de savoir qui s'est occupé de l'enfant une fois rendu en consultation. Enregistrez la réponse de l'enquêté en vous référant à la grille de codification qui se trouve sur le questionnaire et ensuite passez au module **DVPA**.

5.8. Raisons de non Vaccination contre la Rougeole pendant la Campagne de Vaccination: RNV

Cette partie concerne les enfants non vaccinés pendant la campagne. Un enfant non vacciné est celui qui n'a pas été vacciné pendant la dernière campagne qui a eu lieu du 11 au 15 avril 2012.

Plusieurs raisons peuvent justifier le fait qu'un enfant n'ait pas été vacciné pendant la campagne. On peut citer entre autres raisons, l'ignorance des parents, la peur des effets secondaires néfastes, l'éloignement des lieux de vaccination, l'indisponibilité des vaccins au lieu indiqué au moment opportun, l'indisponibilité des parents le jour de la vaccination, la maladie des enfants, etc...

Pour ces enfants, posez la question suivante à l'enquêté : ***Pourquoi l'enfant X n'a-t-il pas été vacciné pendant la dernière campagne?*** Ecoutez attentivement les déclarations de l'enquêté, relevez-les au besoin au brouillon, faites-en un résumé et retrouvez la modalité correspondante entre 01 à 20. (***NB : il ne s'agit pas de reproduire les libellés des codes tels que dans le questionnaire mais plutôt de recueillir la réponse e l'enquêté et de retrouver le code correspondant***). Pour un même enfant, plusieurs raisons peuvent être évoquées, ne retenez que les trois principales que vous relèverez fidèlement dans la colonne raison et que vous codifierez par la suite dans la colonne suivante.

5.9. Distribution de la vitamine A, du déparasitant et de l'anti-polio : DVPA

DVPA01 : (Nom) a-t-il déjà reçu une capsule de vitamine A ?

Il s'agit des capsules de couleur rouge ou bleue qui sont avalées. Si l'enquêté répond par NON, inscrivez 2 dans la case et allez à la question DVPA03.

DVPA02 : (Nom) a-t-il reçu une capsule de vitamine A lors de la dernière campagne de vaccination du 11 au 15 avril 2012?

Il s'agit ici de vérifier si l'enfant a reçu la vitamine A lors de la campagne du 11 au 15 avril 2012 avec ou sans preuve. Vous demanderez si l'enfant a reçu ces capsules bleues ou rouges pendant la campagne. Si oui, vérifier s'il y a une carte de la campagne pour confirmer l'information et codifier.

DVPA03 : Pourquoi n'a-t-il pas reçu de la vitamine A pendant la campagne ? Enumérez les deux principales raisons

Ecoutez attentivement et codifiez.

DVPA04 : (Nom) a-t-il reçu les comprimés de mébendazole contre les vers intestinaux lors de la campagne du 11 au 15 avril 2012?

Les comprimés à avaler sont donnés aux enfants contre les vers intestinaux pendant la campagne. Poser alors la question de savoir si les agents vaccinateurs ont fait avaler un comprimé à l'enfant et enregistrer la réponse en vérifiant si cette information est vue ou non dans la carte de vaccination de l'enfant.

DVPA05 : Pourquoi n'a-t-il pas reçu les comprimés de mébendazole contre les vers intestinaux pendant la campagne ? Enumérez les deux principales raisons

Ecoutez attentivement et codifiez.

VACCIN CONTRE LA POLIOMYELITE (Régions de l'ADAMAOUA, de l'EXTREME-NORD et du NORD uniquement)

Dans cette partie du questionnaire, il s'agit de recueillir des informations relatives à la vaccination contre la poliomyélite lors de la dernière campagne dans les régions septentrionales.

DVPA06 : (Nom) a-t-il déjà reçu les gouttes contre la poliomyélite?

Demandez à l'enquêté si l'enfant a déjà reçu des gouttes contre la poliomyélite. Il s'agit d'un liquide contenu dans un tube transparent dont quelques gouttes sont administrées à l'enfant par voie orale.

DVPA07 : (Nom) a-t-il reçu les gouttes dans la bouche contre la poliomyélite lors de la campagne du 11 au 15 avril 2012?

Les gouttes de vaccin contre la poliomyélite ont été administrées aux enfants pendant la campagne. Poser alors la question de savoir si les agents vaccinateurs ont fait avaler ces gouttes à l'enfant et enregistrer la réponse en vérifiant si cette information est vue ou non dans la carte de vaccination de l'enfant.

DVPA08 : Pourquoi n'a-t-il pas reçu les gouttes contre la polio pendant la campagne ? Enumérez les deux principales raisons

Ecoutez attentivement et codifiez.

PRISE DE VITAMINE A POUR LES FEMMES EN POST PARTUM IMMEDIAT

Lors de la campagne du 11 au 15 avril 2012, toutes les femmes en post partum immédiat (8 semaines après l'accouchement, c'est-à-dire maman d'enfant de moins de deux mois) ont reçu de la vitamine A. Donc, cette sous section est administrée aux mamans d'enfants de moins de deux mois qui sont ciblées à partir de leurs enfants recensés. Ainsi, pour chaque enfant de moins de deux mois enregistré, demandez à interviewer sa maman biologique si elle vit dans le ménage (ce qui serait le cas dans la majorité de cas si la maman est encore vivante). Il peut avoir des cas où une femme en post partum immédiat est présente dans un ménage et que l'enfant n'a pas été identifié dans le ménage parce que n'y vivant pas ou bien décédé. Dans ce cas, cette maman doit bien être enquêtée.

DVPA09a : Numéro d'ordre de l'enfant de (Nom)

Enregistrer le numéro d'ordre de l'enfant de la femme en post partum immédiat si l'enfant vit dans le ménage et a été enregistré dans le module précédent (VI00). S'il y a une femme en post partum immédiat dans le ménage et que l'enfant en question est décédé, enregistrez 0. Si par contre, l'enfant vit dans un autre ménage, enregistrez 8.

DVPA09 : La maman de (Nom) a-t-elle reçu les capsules de vitamine A lors de la campagne du 11 au 15 avril 2012?

Il s'agit des capsules de couleur rouge ou bleue qui sont avalées. Si la réponse est 1 ou 8, fin du questionnaire.

DVPA10 : Pourquoi n'a-t-elle pas reçu la vitamine A pendant la campagne ? Enumérez les deux principales raisons

Ecoutez attentivement et codifiez.

CONCLUSION

Cher enquêteur, la réussite de cette enquête et la fiabilité des résultats dépend de vos aptitudes à utiliser ce manuel et à collecter l'information juste. Il est pour vous un matériel de travail. Faites-en bon usage.

Relisez toujours vos questionnaires avant de les remettre au contrôleur. Si vous avez des doutes au niveau de la compréhension de certaines réponses, référez-vous d'abord au manuel, si le doute persiste, relevez ces réponses au brouillon et rapprochez vous de votre superviseur qui doit lever ce doute.

Merci de votre fructueuse collaboration et bon travail.